Vol. XXX. [redacted] Saint-Boniface, Manitoba, 23 Janvier 1901. No. 10

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis ... $1.00 par année
Europe (compris 2 ports) ...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR LA
Compagnie d'Imprimerie de Saint-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Nouvelles de Quebec

SAINT-HILAIRE.

(De notre correspondant spécial)

Nous avons eu une grosse bordée de neige ces jours derniers.

—Mardi, le 8 courant, M. Sylvestre Dupuis et sa dame, de Saint-Philippe, étaient en visite chez M. P. S. Dupuis, instituteur.

—A une assemblée du conseil, tenue le 14 janvier, M. Auguste Larivière a été élu conseiller.

LES TROIS-RIVIÈRES.

Les Révérends Frères des écoles chrétiennes, dit le *Trifluvien*, ont pris possession, ces jours-ci, de la nouvelle bâtisse construite par la cité, au coin des rues Sainte-Marie et Niverville. Cette école, devenue absolument nécessaire dans ce quartier populeux de la ville, a été aménagée avec toutes les améliorations modernes. L'extérieur présente un coup d'œil magnifique.

SAINT-TITE.

On nous écrit de Saint-Tite qu'une briqueterie sera bientôt installée dans cette florissante paroisse. Le capital souscrit est de $10,000. Un contrat de $5,200 pour les travaux de construction a été passé hier devant le notaire D. T. Trudel, de Sainte-Geneviève de Batiscan. La nouvelle fabrique portera le nom de "Briqueterie Nationale."

ROXTON FALLS.

L premier mariage de l'année (1901) et du nouveau siècle a eu lieu le 11 janvier en l'église paroissiale. M. Ernest Moreau, mécanicien de Bedford, conduisait à l'autel Mlle Délia Bessette, la nièce du Rév. C. N. Leduc.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé. L'orgue était tenu par M. l'abbé Pelletier, notre vicaire.

WOTTON.

Le 14 janvier, la paroisse de Wotton était en liesse. On célébrait le 70ième anniversaire de naissance de M. le curé Casimir Hamelin, et en même temps le 43ième anniversaire de sa nomination comme curé de cette localité. Un salut solennel a été chanté dans l'après-midi par M. le curé, assisté de M l'abbé J. A. R. Plamondon, curé de East Angus, comme diacre, et M. l'abbé E. A. Martel, curé de Stoke Centre, comme sous-diacre.

SAINT-JACQUES-LE-MINEUR.

M. Dieudonné Beaudin, maire de la paroisse, a été élu marguiller, et est entré, au Jour de l'An, au banc d'œuvre.

—Notre église sera bientôt pourvue d'un orgue, et la mi-février verra une fête tout à fait nouvelle dans cette paroisse.

FARNHAM.

M. Célestin Girard et son épouse, Madame Basilisse Blain, ont eu le bonheur de célébrer leurs noces d'or le 8 janvier courant. On commença la fête du jour par une messe solennelle, qui fut célébrée par le Rév. M Beauregard, curé de Waterloo, avec le Rév. M. Laflamme, notre dévoué curé, comme diacre, et un prêtre du collège comme sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par M. Beauregard.

SHERRINGTON.

Dame veuve Cardinal, mère des MM. Adélard, Ernest, Joseph et Stanislas Cardinal, est morte subitement la semaine dernière. Elles souffrait depuis une dizaine d'années d'une insuffisance aortique, mais elle était relativement bien. Le matin, elle avait pris son déjeuner et vaquait à ses affaires comme d'habitude. Vers 10 heures a. m., elle dit : "Je me sens fatiguée." Elle se jeta sur son lit, et dix minutes après elle était morte.

SAINT-HYACINTHE.

Les fêtes du jubilé épiscopal de Mgr. Moreau ont eu un succès merveilleux

—Saint-Hyacinthe doit construire une ligne de tramways. Des capitaux sont offerts pour cette construction par une puissante compagnie. On signe des pétitions à ce sujet en ville.

SAINT-LUC.

L'un des plus anciens citoyens de cette paroisse, M. Pierre Moreau, se relève d'une maladie, qui a causé des anxiétés à sa famille et à ses amis.

Nouvelles des Etats-Unis

WATERBURY, CONN.

Les RR. PP. John A. Lynch, F. X. Bader et E. F. Cooper, Rédemptoristes du monastère Saint-Clément, de Saratoga Springs, N. J., ont commencé dimanche dernier, dans l'église Saint-François-Xavier, une mission de deux semaines ; la première pour les femmes et la seconde pour les hommes.

HOLYOKE, MASS.

Le 7 janvier, M. Joseph Boulanger, un ancien et des plus respectables citoyens de notre colonie canadienne, rendait son âme à Dieu après une longue maladie de sept mois soufferte avec une résignation toute chrétienne, et munie des sacrements de l'Eglise. Il laisse quatre garçons et quatre filles, tous de cette ville. Les funérailles ont eu lieu à l'église du Précieux Sang.

—Le Rév. A. Beaudoin, autrefois curé de Saint-Louis-de-Gonzague, à Indian Orchard, maintenant de Williamstown, vient d'être transféré à Pittsfield. Le Rév. V. Amable L'Heureux, de Pittsfield, prend la cure du Rév. O. Beaudoin.

PHILADELPHIE.

En jouant avec un fusil, un petit garçon de New Germantown, Arthur Carther, a tué sa sœur, Alice, âgée de 12 ans, qui a reçu toute la décharge dans le cou. Arthur s'est constitué prisonnier et a été écroué à Chambersburg.

CENTRAL FALLS, R. I.

M. J. Benjamin Charron, de Saint-Grégoire, comté de Nicolet, est arrivé en cette localité, mardi, pour y demeurer. Il est entré à l'emploi de la compagnie Fournier & Schiller.

MANTENO, ILL.

Madame Bourdeau, mère du curé de Manteno, est beaucoup mieux depuis quelques jours. Sa sœur, Madame Chorrier, mère du curé de l'Immaculée Conception, de Winnipeg, Manitoba, est auprès d'elle depuis 15 jours.

KANKAKEE, ILL.

Mardi dernier fut un beau et grand jour pour la paroisse française de notre ville! L'église Sainte-Rose était décorée comme aux grands jours de fête. On y célébrait le 50ième anniversaire de prêtrise du Rév. Jean Alphonse Rouquié, vieux missionnaire apostolique domicilié à Kankakee depuis six ou sept ans. Le prêtre Rouquié, qui porte allégrement ses quatre-vingt ans, put célébrer lui-même la Sainte-Messe, assisté par le père Granger, comme diacre, et le père Poissart, curé de Brighton Park, comme sous-diacre.

GREEN BAY, MICH.

Nous lisons dans le *Review*, de Saint-Louis, Missouri, numéro du 10 janvier :

"Dans l'esprit de la sage et excellente règle imposée au clergé du diocèse de Marquette par Mgr. Eis, Mgr. Messmer, de Green Bay, dit dans sa dernière lettre circulaire aux curés du diocèse de Green Bay, dont nous trouvons le texte dans le *Catholic Citizen* du 29 décembre :

"Je désire beaucoup qu'il y ait souvent (repeatedly) des sermons et des instructions en anglais dans les paroisses de langues autres que la langue anglaise (non English speaking parishes), où les jeunes gens sont pour la plupart (largely) habitués à l'usage de la langue anglaise. Les priver de l'occasion de devenir familiers avec les vérités et les devoirs de la religion selon les formes et dans les termes usités dans la langue commune de notre pays, cela est positivement préjudiciable aux intérêts de la foi catholique en Amérique."

BURLINGTON, VT.

Une explosion de 560 livres de dynamite, qui était dans le magasin du chemin de fer Rutland-Canadian, à Colchester Point, a fait trembler tous les environs à midi et vingt-cinq, dimanche dernier. L'édifice contenant la dynamite a disparu. Heureusement que tous les employés étaient à dîner. Personne n'a été blessé. L'explosion a été causée par une caisse de 50 livres que l'on avait mise près d'un calorifère pour faire dégeler.

LA GUERRE

EN AFRIQUE.

Une dépêche de Londres nous dit que l'Angleterre se montre très découragée, en présence des résultats négatifs de la campagne de son armée dans l'Afrique du Sud. Il est certain que ce découragement est motivé par le nouvel aspect de cette campagne, qui recommence au moment où on annonçait à la nation que la guerre était finie. Ce qui inquiète et irrite les Anglais, ce n'est pas seulement le fait que la guerre dure toujours, c'est aussi celui d'avoir été trompés, de s'être endormis dans une fausse sécurité, de s'être laissés aller, sur la foi de ce que les organes conservateurs appellent "la malheureuse phrase" de Lord Roberts, à croire qu'ils étaient arrivés à la fin de leurs maux et de leurs peines, ainsi que de leur dépenses.

***

Quant à la situation telle qu'elle résulte des renseignements officiels, elle est peu satisfaisante, surtout quand on la compare à celle de l'an dernier à pareille époque. Alors, il est vrai, les Anglais n'avaient pas pénétré sur le territoire des deux républiques, et ils étaient assiégés chez eux par les Boers ; mais leur armée était en route pour l'Afrique et ils étaient en droit d'espérer que, une fois Lord Roberts et l'armée en marche, les Boers seraient vite soumis.

***

Lord Roberts est rentré en Angleterre, après avoir annexé les deux républiques et après avoir fait une campagne d'un an. Mais, en dépit des annexions et de la campagne, les Anglais ne sont maîtres que des trains qu'ils occupent et ce que couvre la portée de leurs canons, les Boers, loin d'être soumis, luttent avec une nouvelle énergie, ils envahissent le Cap, et le ministère de la guerre envoie des renforts et vient d'acheter 50,000 chevaux ; en outre, une rébellion au Cap semble possible. Etant donné que telle est la situation après quinze mois de guerre et après des efforts considérables faits par les troupes anglaises, il est permis de trouver que la situation est moins bonne qu'il y a un an.

***

L'Angleterre montre beaucoup de fortitude dans ses difficultés, et se prépare à de nouveaux sacrifices.

AU POLE NORD

Le Capitaine E. Bernier de Québec annonce de Londres que son projet d'aller au pôle Nord est sur le point de se réaliser. Il a mis son plan au point et doit se rembarquer ces jours-ici pour le Canada, avec l'intention de s'addresser au gouvernement fédéral pour des subsides.

Son intention est de prendre avec lui une douzaine d'hommes et d'aller prendre la mer à Vancouvert d'où il se dirigera vers le détroit de Beringh pour ensuite longer les côtes de la Sibérie et se diriger vers le nord aussi longtemps que la glace permettra à son bâteau de s'avancer. Il fera ce reste du trajet sur les glaces et nous reviendra dans 3 ou 4 ans.

Le Manitoba.
Mercredi 23 Janvier 1901

MORT DE SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA.

Un long et glorieux règne vient de finir. Les jours de celle que nous aimions à nommer Notre Gracieuse Souveraine ont été comptés, et la Providence en a disposé à son heure.

Cette mort plonge dans un deuil immense le vaste empire britannique. Il sera d'autant plus senti qu'une sombre guerre sévit dans un endroit éloigné des rivages où se concentre la Puissance d'Albion.

La Reine Victoria rentre dans l'histoire.

Dieu, qui tient les âmes dans sa main, lui sera miséricordieux, nous l'espérons et nous l'en supplions.

Mais les hommes apporteront aussi leur jugement tôt ou tard. Que sera-t-il ?

Il nous plaît de croire qu'il sera favorable à cette illustre femme qui, pendant 64 ans, a plané dans le ciel britannique, et qu'admirait durant sa vie le monde entier.

Le respect qu'elle a toujours inspiré aux autres souverains, aussi bien qu'aux démocraties est le sceau d'une vie pure autant que longue, dont tous les instants ont été animés du désir éclatant de rendre heureux et prospères les peuples soumis à son sceptre.

La Reine Victoria n'a pas brillé par le trône, mais le trône a resplendi par elle.

A l'âge de dix-huit ans, alors qu'elle parut pour la première fois aux réunions du Conseil Privé, elle subjugua les cœurs et les volontés, elle captiva les esprits par la façon heureuse dont elle subit l'épreuve de son premier contact avec les affaires du royaume. Elle vit les hommes d'État les plus illustres s'incliner devant son intelligence précoce et intuitive de son rôle et de sa mission, devant son sentiment cultivé des responsabilités inhérentes à sa haute situation et procédant de sa suprême autorité.

Sa Majesté a toujours su conserver l'ascendant du monarque sur ses ministres, sur son entourage et sur la nation. Elle n'en a pas abusé. Elle s'est fait dès le début de son règne une règle d'agir constamment et strictement en conformité des principes du parlementarisme. Elle a été le modèle des souverains constitutionnels.

Pendant que non loin des rivages de son île, les révolutions et l'anarchie brisaient, sur le continent européen, les sceptres et les couronnes, envoyaient les rois en exil ou dans la tombe, ébranlaient les fondements de la société, la Reine Victoria raffermissait, par le rayonnement de ses vertus publiques et privées, par le respect qu'elle commandait, le vieux trône d'Alfred le Grand.

Elle élargissait les possessions britanniques, et si l'historien trouve à blâmer en certains cas des tolérances excessives, des suggestions propres à jeter le trouble dans les états étrangers, des méthodes répréhensibles mises quelques fois au service de la grandeur nationale, il faut établir une distinction entre la souveraine et ses ministres. C'est à ceux-ci que doit échoir la responsabilité de cette politique. La souveraine elle-même échappe aux sévérités de l'histoire par son noble caractère, épris de justice, de commisération et de liberté.

A l'avènement de Sa Majesté, de sombres nuages rayaient de leurs arêtes menaçantes l'horizon du peuple canadien. Ces nuages se sont heureusement dissipés au souffle rafraîchissant d'une liberté plus ample concédée fort opportunément aux légitimes aspirations des différents éléments qui formaient la population et qui, forcément, continueront à se coudoyer dans cette colonie, la plus importante de l'empire à l'heure actuelle.

Au milieu de soubresauts inévitables dans l'adolescence des peuples, malgré des frictions et certaines antipathies semées sans raison dans nos couches sociales par des esprits trop exclusifs et peu judicieux, notre pays a marché rapidement dans la voie du progrès. Il a pris, au cours de ce règne, l'extension désirée par ses hommes publics.

L'instruction, le commerce, l'industrie dans toutes ses ramifications, se sont développés. Les communications sont devenues plus fréquentes et plus faciles. La richesse publique a augmenté, le bien-être s'est répandu dans le peuple.

Les taches qui s'aperçoivent çà et là ne sont pas suffisantes pour nous voiler les bienfaits du règne de la Reine Victoria, dont la mémoire restera vénérable.

En retour de notre loyauté, nous avons reçu de grandes libertés. Ce ne sont pas les imprévus de la politique, les frasques de quelques groupes, les accidentelles conspirations du fanatisme contre le droit et la justice qui doivent nous empêcher de le reconnaître.

Vertueuse, notre reine a fait régner la vertu dans une cour où d'autres exemples avaient porté des ravages. La gloire de ce règne est rehaussée par la dignité de la mère. L'imagerie des grands journaux nous l'ont montrée souvent entourée de ses enfants, de ses petits et arrière petits-enfants, comme d'autant de rayons multipliant, prolongeant et diversifiant les splendeurs de sa vie.

Peu de monarques ont joui du privilège de régner aussi longtemps sur leurs millions de sujets. L'on peut citer Louis XIV, monté sur le trône à l'age de cinq ans, et qui a fourni un règne de soixante-et-douze ans. Mais c'est le seul, croyons-nous, que l'histoire de l'ère chrétienne nous offre.

Les deux règnes pourront plus tard offrir aux esprits cultivés matière à d'intéressants parallèles.

En attendant, donnons des regrets vifs et sincères à la grande reine que nous perdons, et rendons à sa mémoire des hommages mérités.

Et souhaitons que Dieu, dans sa miséricorde, lui ait, au moment suprême, donné l'intuition des vérités et la grâce des repentirs qui mènent au ciel.



SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA.

Notes Biographiques.

Sa Majesté la Reine Victoria naquit le 24 mai, 1819, au palais de Kensington. Elle était le seul enfant d'Edouard, Duc de Kent, le quatrième fils de Georges III.

Le Duc de Kent était marié à Son Altesse Sérénissime Victoria-Marie-Louise, fille du Duc de Saxe-Cobourg Saalfeld, et veuve d'un premier mari, Charles, Prince de Leningen.

Aussitôt après leur mariage, le Duc et la Duchesse de Kent étaient retirés au château d'Amorbach, sur les terres de la famille Leningen. Mais à l'approche de la naissance de leur enfant, par égard aux sentiments patriotiques de son époux, qui désirait que son enfant vit le jour sur le sol britannique, la duchesse consentit à se rendre en Angleterre. Ils y habitèrent le château de Kensington.

La petite princesse fut baptisée, selon le rite anglican, le 24 juin, 1819, dans le grand salon du palais. Elle reçut les noms d'Alexandrina-Victoria.

A cette époque, il y avait peu d'espoir que l'enfant qui venait de naître put jamais monter sur le trône. Son père était le quatrième fils de George III. La mort se chargea de lui frayer le chemin. De tous ceux que l'ordre naturel appelait à la succession de la couronne, elle fut la seule qui restât. Le Duc de Kent lui-même succomba presque subitement à une indisposition contractée à Sidmouth, sur les bords de la mer, à la fin de l'année 1819.

Restée seule, la Duchesse de Kent choisit pour précepteur à son enfant le Rév. Dr. Davys, à qui elle donna toute sa confiance.

On raconte que pour éclairer la jeune princesse sur sa position et sur ses destinées futures, sa mère mit un jour dans son livre de l'histoire d'Angleterre un tableau généalogique de la famille royale où le nom de Victoria figurait en dernier lieu, comme héritière du trône. Au moment de l'étude, la princesse, d'abord surprise, questionna sa gouvernante. Aux réponses de celle-ci elle comprit, et le premier mouvement de son cœur fut de dire: "Je veux être bonne. Je vois maintenant pourquoi vous prenez tant de soin de mon éducation. Je veux être bonne."

La future souveraine de la Grande-Bretagne, la Princesse Victoria devint bientôt l'objet du respect enthousiaste du peuple. Le 24 mai 1836, elle atteignit son âge de majorité légale. Ce fut l'occasion de grandes réjouissances. Elles monta bientôt après sur le trône, que la mort de Guillaume IV dans la nuit du 19 au 20 juin 1837, laissa vacant.

Au matin du 21 juin, elle tint son premier conseil. L'impression qu'elle produisit fut excellente. Tous sortirent de cette réunion émerveillés de l'aisance avec laquelle la jeune reine avait su remplir son rôle.

Elle fut formellement proclamée reine ce jour-là même, le 21, au son du canon, des cloches et des fanfares. Elle prit sa résidence au palais de Buckingham le 13 juillet 1837, et quatre jours après elle prononça la dissolution du parlement.

La cérémonie du couronnement eût lieu l'année suivante, le 28 juin 1838.

Les fêtes furent brillantes et pleines d'enthousiasme.

Le 15 octobre 1839, la reine se détermina sur le choix de son époux. Elle fit demander à ses appartements le prince Albert, en visite en Angleterre depuis quelques temps, et lui dit ses intentions. L'engagement fut pris et quelques jours après, le prince Albert écrivait à sa grand-mère Lotha: La reine m'a envoyé chercher l'autre jour, et dans un moment d'affection, m'a déclaré que j'avais gagné son cœur et que je lui causerais un grand bonheur si je lui faisais le sacrifice de partager ma vie avec la sienne, car elle m'a dit qu'elle regardait cela comme un sacrifice; la seule chose qui la troublait c'est qu'elle ne se croyait pas digne de moi. La candeur avec laquelle elle m'a dit cela m'a enchanté et j'ai été complètement pris."

La reine communiqua sa résolution à son conseil le 23 novembre. Elle le fit en des termes où le patriotisme se mêle à la fermeté. La reine faisait un mariage d'inclination, et elle n'entendait point qu'on lui fit obstacle. Aussi dans sa communication elle ne demande point d'avis à son conseil, mais elle l'informe purement de sa résolution.

Le mariage fut célébré le 10 février 1840, au palais St-James au milieu des réjouissances de la cour et du peuple.

Ce fut une alliance heureuse. De ce mariage naquirent neuf enfants: la princesse Victoria (impératrice douairière de l'Allemagne,) le prince de Galles, la princesse Alice, le prince Alfred, (duc d'Edimbourgh,) la princesse Hélène, la princesse Louise, le prince Léopold, le prince Arthur et la princesse Béatrice.

Le prince Albert mourut en 1861, après une courte maladie. La reine en ressentit un tel chagrin que pendant quelques temps on craignit pour ses jours.

Le premier fils de la reine naquit le 9 novembre 1841. Elle le créa prince de Galles un mois après sa naissance. C'est l'héritier présomptif de la couronne.

Malgré l'exquise bonté de son âme et le charme de sa personne, Sa Majesté n'a pu échapper aux complots des ennemis de l'ordre. La reine fut l'objet de quatre attentats contre sa vie: en 1842, en 1850, en 1871 et en 1872.

Le deuil de la reine, ouvert par le décès du prince-consort, fut suivie d'autres deuils. En 1871, elle perdit la princesse Alice de Hesse et en 1884, le prince Léopold, duc d'Albany qui mourut soudainement dans le sud de la France. Plus tard, la princesse royale Victoria, devenue impératrice d'Allemagne perdit son époux après un règne de quatre-vingt-dix jours. Plus récemment encore, elle a vu descendre dans la tombe le fils aîné du prince de Galles, au moment de contracter un mariage auquel Sa Majesté s'était fort intéressée.

Il y a peu de maisons royales avec laquelle l'illustre souveraine de la Grande-Bretagne ne fut alliée. L'empereur d'Allemagne est son petit-fils. Elle était également la grand'mère de l'Impératrice de Russie.

En 1887, Sa Majesté célébra le cinquantième anniversaire de son avènement au trône. Toutes les puissances s'y firent représenter. Mais l'éclat n'en fut pas comparable aux fêtes auxquelles le soixantième anniversaire donnèrent occasion en 1897.

Bien des événements extérieurs ont marqué ce long règne. Il n'est point possible de les énumérer ici. Mais nous ne pouvons ne pas rappeler brièvement ceux qui sont destinés à être comme les jalons de l'histoire intérieure de l'empire.

Il y eut d'abord, en 1837, l'im-

(A suivre sur la 4e page)

POUR LES ENFANTS ET LES GRANDES PERSONNES

Le VIN MORIN "Créso-phates" soulage promptement et guérit sans retour toutes maladies de la gorge et des poumons. Prenez ce remède avec confiance et donnez-le de même à votre enfant.

C'est prudent de garder une bouteille de ce magnifique produit à la maison. Consultations *gratis*.

DR ED MORIN & CIE.
48, Rue St Pierre, Québec.
23 1—27-3.

L'homme appelle deux éducations :

La première, quand il est jeune, lui vient des parents et des maîtres, pour vivre avec les autres.

La seconde, quand il vieillit, lui est donnée par la douleur et par la mort pour vivre seul.

UN RECONSTITUANT PUISSANT. L'Emulsion d'Huile de Foi de Morue D. & L est un reconstituant puissant. Il donne de la chair, fait gagner en poids et combat avec succès la tendance à l'affaiblissement général. Fabriqué par Davis & Lawrence Co., Lim.

Saint-Crasy sort du Père Lachaise, où il vient de lire sur des centaines de tombes: "Bon mari... Bonne femme... Bon époux... l'Epouse dévouée," etc.

Et il s'exclame :

Décidément, c'est encore là que sont les meilleurs ménages !

UNE PANACÉE

Contre les affections de la gorge et des poumons, les effets du BAUME RHUMAL sont tout simplement merveilleux.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un Acte à l'effet de consolider et d'amender l'Acte concernant le Trans-Canada Railway Company (La Compagnie de Chemin de Fer du Trans-Canada); pour prolonger le temps fixé pour le commencement et le parachèvement de l'entreprise; pour octroyer à la Compagnie la faculté de commencer la construction à un point quelconque sur le chemin de fer de Québec et Saint-Jean (*on the Quebec and St. John Railway*) ou sur le chemin de fer *Great Northern*, et pour faire fléchir leur ligne principale vers l'extrémité sud de la Baie James et pour bâtir des embranchements à partir de divers points sur la ligne principale jusqu'à Toronto et Winnipeg et jusqu'à l'eau profonde près de l'embouchure de la rivière Nottoway; pour construire et faire fonctionner des vaisseaux à briser la glace; pour augmenter le nombre des directeurs provisoires et ordinaires, pour déterminer le montant du capital à être payé préalablement à l'organisation de la Compagnie, et pour autoriser la Compagnie à faire l'acquisition d'autres chemins de fer ou à s'amalgamer avec d'autres Compagnies de chemin de fer.

GEMMILL & MAY,
Procureurs des Requérants.
Ottawa, 21 déc. 1900. 23 I-95

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session pour un acte incorporant 'The Laurentian Assurance Corporation" aux fins de faire des affaires d'assurance maritimes et contre le feu, laquelle corporation aura son principal bureau d'affaire dans la cité de Montréal, dans la province de Québec.

WHITE, O'HALLORAN & BUCHANAN,
Procureurs des Requérants
Montréal, 7 janvier 1901. 23-1 95

AVIS

Winnipeg, janv. 22 1901.

Avis est par le présent donné que l'Assemblée Annuelle de la *Manitoba Dairy Association* (Association d'Industrie Laitière du Manitoba) aura lieu dans la salle du Conseil de la cité, à l'Hôtel-de-Ville de Winnipeg, vendredi, le 22ième jour de février prochain, à 9 heures a. m. Les réunions seront ouvertes au public généralement. Tous ceux qui sont engagés dans l'Industrie Laitière sont spécialement invités. Pour les programmes voyez les placards.

E CORE HIND,
Secrétaire.
23-1—22-2

Docteurs Dame & Dubuc

Bureau 220 Bloc McIntyre
Telephone 99

DR DAME — *Chirurgie et Gynécologie*
DR DUBUC — *Médecine Générale et Obstétrique*

16-1-01 1m

The D. & L. EMULSION

The D. & L. EMULSION
Est la meilleure préparation d'Huile de Foie de Morue et la plus agréable à prendre; elle convient aux estomacs les plus délicats.

The D. & L. EMULSION
Est prescrite par les médecins les plus distingués du Canada.

The D. & L. EMULSION
Réussit à merveille pour produire de la chair et donner de l'appétit.

Assurez-vous d'avoir l'article véritable. 50 cts et $1 la bouteille. DAVIS & LAWRENCE CO., Limited, Montréal.

LA FILIÈRE

Un petit rhume, puis un gros, puis toutes sortes de misères. Le BAUME RHUMAL coupe court à tout cela.

L'Orchestre de Saint Boniface, sous la direction du Prof. Salé, fournira la musique à la soirée qui sera donnée au profit de l'Orphelinat le 14 fév prochain.

POUR LES DYSPEPTIQUES

La dyspepsie est est une des grandes misères de la vie humaine. Ceux qui en souffrent peuvent seuls justement apprécier combien cette affection est pénible et douloureuse. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD, employées dans un traitement méthodique, guérissent rapidement de cette affection. 15

On nous annonce que M. Houle, de Letellier, doit ouvrir sous peu, un magasin de nouveautés à Saint-Boniface, dans le bloc Royal.

LES ENFANTS VEULENT GLISSER. Ils reviennent couverts de neige. Une demi-cuillerée à thé de Pain-Killer dans de l'eau chaude sucrée, empêchera toute maladie. Evitez les contrefaçons, il n'y en a qu'un de bon, c'est celui de Perry Davis. 25c et 50c.

Les jours ont allongé de près d'une heure, depuis le 21 déc.

NUITS SANS REPOS causées par la toux persistante et âcre. Le Pyny-Balsam guérit promptement les toux les plus sévères. Il adoucit, cicatrise et ne manque jamais de guérir. Manufacturé par les propriétaires de Perry Davis Pain-Killer.

GUERISON RAPIDE DE LA TOUX ET DES RHUMES.

Pyny-Balsam

Le remède canadien pour toutes les affections de la

GORGE ET DES POUMONS

25. cts la grande bouteille.

DAVIS & LAWRENCE CO., Limited,
Prop. du Perry Davis Pain Killer,
New York. Montréal.

DEMANDÉ.—Dans chaque comté une personne capable et de confiance pour représenter une puissante compagnie d'une solide réputation financière; salaire de $936.00 par année, payable chaque semaine; $3.00 par jour absolument sûres et toutes les dépenses; profession honnête et de *bona fide*; salaire fixe, pas de commissions, salaire payé tous les samedis et les dépenses de la semaine avancées. STANDARD HOUSE, 334 DEARBORN ST., CHICAGO.
16-1 01 16i

Affaires Transferees

Changement de Local

La "De Laval Separator Co." a pris, au 1er janvier, les affaires de la "Canadian Dairy Supply Co." 236 rue King.

Les affaires de la De Laval Separator au Manitoba, au Nord-Ouest et dans la Colombie Anglaise seront administrées par nous, avec bureaux et magasins à Winnipeg, Man. Vers le 21 janvier nous nous établirons dans un vaste local, 248 rue McDermott (autrefois occupé par J. Y. Griffin & Co.), directement à l'ouest du bureau de poste, un bloc de distance de la rue Principale. Nous vous invitons respectueusement à nous écrire et nous vous enverrons un catalogue, sur demande. A ceux qui viendront à Winnipeg, une invitation cordiale à nous visiter.

N'achetez pas une écrémeuse avant d'avoir essayé un "Alpha" de Laval, et souvenez-vous que nous sommes toujours prêts à prouver et démontrer la supériorité de notre marchandise sur toutes les autres.

250,000 sont en usage

Nous avons en mains le règlement de toutes les affaires de la "Canadian Dairy Supply Co." et toute correspondance touchant la Compagnie devra nous être adressée.

La De Laval Separator Co

248 McDermott Ave.
Winnipeg - - - Man.
11-1-01

PERDUE—Jument ayant étoile dans le front, H sur l'épaule gauche; communiquer avec AIMÉ BÉNARD. Grand Central Winnipeg.
16 1-01 5i

BELL PHOTO STUDIO

107 Pacific Ave., Winnipeg
COIN NORD, RUE MAIN

Vu l'immense succès de notre 10 *p. c. d'escompte* pour tout ordre payé en choisissant l'épreuve, nous sommes décidés à continuer cet escompte à nos ateliers jusqu'à nouvel ordre.

N'oubliez pas: 10 *p. c. d'escompte!!* pour le plus beau travail artistique que vous puissiez désirer!!

A la Cloche d'Or
L. DeGALEMBERT, PROP.
7-11-19

AVIS.

La "Winnipeg Transfer Railway Company," la "Portage and North Western Railway Company" et la "Waskada and North Eastern Railway Company," toutes corporations pourvues de charte par la Législature du Manitoba, feront demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte confirmant leurs chartes respectives et déclarant toutes ces compagnies et chacune d'elles être à l'avantage général du Canada et corps incorporés et politiques, dans les limites de l'autorité législative du Parlement du Canada; et les susdites compagnies et "The Northern Pacific and Manitoba Railway Company" feront demande, en même temps, de pouvoirs devant être contenus dans le même Acte, autorisant l'amalgamation de toutes ces compagnies sus-nommées sous le nom de "The Northern Pacific and Manitoba Railway Company," sur des bases qui seront établies par les compagnies, et pour d'autres pouvoirs à la Compagnie amalgamée, relativement à la navigation sur les lacs Manitoba et Winnipegosis et pour obtenir et établir des stations terminales et l'exportation sur les dits lacs.

Daté, nov. 26 1900.

The Winnipeg Transfer Railway Company, The Portage and North Western Railway Company, The Waskada and North Eastern Railway Company, The Northern Pacific and Manitoba Railway Company.

Par EWART, FISHER & WILSON,
Leurs Mandataires.
Trust and Loan Co. Building,
Portage Avenue,
WINNIPEG, - - - MAN.
5-12-19 9i

AVIS.—Lorsque viendra la prise en considération de l'application du *Winnipeg Transfer Railway Company, The Portage and North Western Railway Company, The Waskada and North Eastern Railway Company, The Northern Pacific and Manitoba Railway Company*, dont avis est donné ci-haut, les requérants demanderont que le nom de la nouvelle compagnie soit *The Manitoba Railway Company* au lieu de *The Northern Pacific and Manitoba Railway Company* comme il est dit dans le susdit avis ci-haut.

EWART, FISHER & WILSON,
Procureurs de tous les requérants.
16-1-01

JOHN HUGHES,

Autrefois de la Maison

Hughes & Fils,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres.

EST MAINTENANT CHEZ

Clark Bros & Hughes,

500 RUE MAIN,
Tel. 1239.
Seul Char Funéraire.

Ivrognerie Guerie

EVANS GOLD CURE INSTITUTE
290 Balmoral St. Winnipeg



A la longue, l'ivrognerie devient une maladie. L'institut "Evans Gold Cure" a guéri, à Winnipeg seulement, au-delà de 500 sujets, hommes et femmes. Un Canadien-français est à la tête de cet institut encouragé par les autorités de la province, le clergé, etc. Catalogue et renseignements gratuits. 14 11 19 jno

Dr J. H. O. LAMBERT

Saint-Boniface

HEURES DE BUREAU :—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m. Hôpital de St-Boniface, de 9 à 11.30 a.m. Winnipeg: bureau au coin des rues Main et Sutherland, au-dessus du magasin de M. Chouinard, No. 783 rue Main; heures de bureau: 3 à 5 p.m., tous les jours excepté le dimanche.—Phone 1245

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite à l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un acte incorporant La Congrégation du Très Saint-Rédempteur. L'objet de la dite Corporation est d'avoir à Brandon, ou à d'autres endroits dans la province de Manitoba, un certain nombre de religieux pour aider les autorités Ecclésiastique de l'Archidiocèse de Saint-Boniface dans cette partie d'icelui qui se trouve dans les limites de la province de Manitoba, en prêchant, donnant des missions et en faisant toutes autres œuvres de religion et de charité que peuvent surtout demander les pauvres et les abandonnés, et cela sous la direction de la susdite autorité Ecclésiastique.

MUNSON & ALLAN.
Solliciteurs des Applicants.
19-12-4i

ON DEMANDE chez M. C. A. Gareau marchand-tailleur un jeune homme de 14 à 15 ans, sachant parler le français et l'anglais. Prix raisonnable. 28-11-19

DE VICTOIRE EN VICTOIRE

Mde EDOUARD BERGERON de St Romuald

Guéri de faiblesse par l'Unique emploi des

"PILULES CARDINALES"

DU DR ED. MORIN

Les guérisons nombreuses de maladies souvent déclarées incurables, par d'habiles médecins, qu'opèrent tous les jours les "PILULES CARDINALES" du DR ED. MORIN, sont autant de victoires éclatantes remportées sur l'ennemi de la santé des femmes et jeunes filles, Faiblesse. Pâles couleurs, Anémie, Sang aqueux, Fonctionnement défectueux du Foie ou des Reins, Digestions impossibles, Constipations persistantes, Etc., Etc.,

Madame Edouard Bergeron, de St-Romuald, nous racontait : J'ai souffert longtemps de grande Faiblesse qui m'éloignait de tous mes travaux, même les plus légers. Je dormais peu et mangeais encore moins. J'étais pâle et mélancolique, ne voyant l'avenir qu'à travers un sombre voile! J'étais bien résignée à mon triste sort, cependant je cherchais sans cesse, mais en vain, le remède à mon mal.

Je pris un grand nombre de Toniques sans en retirer aucuns effets durables. Il ne m'en restait plus qu'un seul à essayer, les "PILULES CARDINALES" du DR. ED. MORIN, ce que je fis bientôt, avisée par une de mes bonnes amies.

Quelques boîtes me prouvèrent amplement l'efficacité de cette préparation magistrale.

Je me fais un devoir de recommander aux femmes et jeunes filles pâles et anémiques, les "PILULES CARDINALES" du DR. ED MORIN.

23-1—13-2—13-3—10-4

Fourrures

GRANDE VENTE
10 à 25 pour cent
D'ESCOMPTE

BONS ACHATS POUR HOMMES

Paletots en fourrure au prix coûtant. Paletot de drap bordé en fourrure, 15 p. c. d'escompte. $6 à $10 de diminuées sur les Collets et Casques "Otter."

Pour Dames

Manteaux, chat de Perse, astracan, phoque (seal), à prix réduits. Collerettes et manteaux bordés en fourrure, à prix coûtant.

Aucune offre raisonnable n'est repoussée; mais venez de bonne heure pour choisir.

HAMMOND

430 Rue Main

10-10-19 3m

C. A. GAREAU,

Marchand-Tailleur

324 RUE MAIN

Prévoyant, au commencement de l'été, une saison très active à l'automne, nous nous étions munis d'un des plus gros assortiments que nous ayons jamais eus. Or, vous n'ignorez pas que le mauvais état de la récolte a déjà beaucoup diminué les affaires et les diminuera encore davantage. Cette stagnation du commerce nous serait préjudiciable, si elle nous surprenait avec une aussi énorme quantité de marchandises que celle que nous avons aujourd'hui en mains. Une vente à sacrifice est donc pour nous une mesure de protection nécessaire. Dans ces conditions, vous concevez facilement les épargnes que vous pouvez faire en achetant vos habillements et nouveautés de toutes sortes à notre établissement, durant les quelques mois qui vont suivre.

FOURRURES

Capots en chien de Russie: **$7.00**. Capots en ours d'Australie: **9.00**. Capots en chat sauvage: **12.00**, en montant. Capots (Wallaby): **10.00**, en montant. Capots en drap doublés, en fourrures, de différents prix. Capots de dames, en fourrures.

Casques en fourrures pour **50 cts, 75 cts, $1.00, 1.25, 1.50, 2 00, 2.50, 3.00**, en montant.

Mitaines en pelleterie de toutes espèces et de tous prix.

Les plus grandes robes de voiture en chèvre grise, de la meilleure qualité, que nous vendrons au prix coûtant à toute personne qui achètera un montant raisonnable de marchandises.

Un stock immense de hardes-faites

Sera vendu

A Grand Sacrifice

Habillements pour hommes, de **2.50, 3.00, 4.00, 5.00** en montant.
Pantalons en tweed, pour hommes, de **50 cts, 90 cts, 1.00, 1 50** en montant.
Pardessus d'hiver en frise, pour hommes, de **2.50, 3.00** en montant.
Pardessus, drap castor, couleur bleue et noire, de **5.00, 7.00, 8.00** en montant.
Habillements pour jeunes gens et enfants, dans tous les prix, à partir de **1.00, 1.25, 1.50, 1.75** en montant.

DÉPARTEMENT DES HABILLEMENTS FAITS SUR COMMANDES. Bel habillement en serge noire pour **$12.00**, en montant. Un choix énorme de corps caleçons, cols, cravates, gants et mitaines.

C. A. GAREAU,

Enseigne des Ciseaux d'Or, Bloc Hargrave.
324 RUE MAIN.

N'oubliez pas que toutes commandes que nous recevons par la malle sont soigneusement et promptement exécutées.

24-10-19 3m

ON DEMANDE
DES OUVRIERS CHEZ EUX
ET DES SOUSCRIPTEURS



Echantillons de l'ouvrage. Une paire faite dans vingt minutes avec la machine montrée dans cette vignette.

La Plus Grande Industrie du Canada.

PAR LE PEUPLE, POUR LE PEUPLE.

People's Knitting Syndicate, Limited.

Incorporé par charte provinciale d'Ontario. TORONTO, ONT.

Le Syndicat offre un Montant limité de stock en lots de 20 parts. Chaque souscripteur de vingt parts recevra grâtis une machine à tricoter de vingt piastres, pour travailler pour le Syndicat et pour avoir part à ses profits semi-annuels.

TRAVAIL POUR VOUS PENDANT L' HIVER ET L' ETE.

Lisez attentivement et devenez actionnaire.

Ce Syndicat a été formé aux fins de manufacturer des marchandises tricotées à meilleur marché que ne peut le faire aucune compagnie en existence, pour maintenir la modicité des prix. Pour faire un succès de cette entreprise, il sera nécessaire d'avoir la laine aux prix les plus bas et de manufacturer les marchandises avec le moins de dépenses possible. Donc—

1. Le Syndicat fournit sa laine et ses machines.
2. Le Syndicat fera fabriquer toutes les marchandises par les actionnaires tricotant chez eux.
3. Le Syndicat paiera pour toutes les marchandises convenablement faites, immédiatement après leur réception, et tout en payant l'ouvrage quand il est envoyé, il divisera semi-annuellement avec ses ouvriers actionnaires les profits nets de la vente de toutes les marchandises faites par les actionnaires.
4. Le Syndicat vendra toutes les marchandises faites par les ouvriers actionnaires.
5. A chaque souscripteur de vingt parts de $1.00 le syndicat donne gratuitement une machine à tricoter de vingt piastres, qu'il gardera, et fournit aussi à chaque ouvrier actionnaire, sans aucune charge, les directions complètes, les échantillons et la laine pour fabriquer les marchandises.

Pour devenir actionnaire, ouvrier, le propriétaire d'une des machines, pour être payé pour l'ouvrage fait, et aussi pour participer dans la répartition égale des profits nets, vous n'avez qu'à devenir membre du Syndicat et prendre vingt parts de $1.00 qui vous coûteront vingt piastres.

CE SYNDICAT A POUR FIN De fournir gratuitement les machines et laines à ses actionnaires. D'après ce système on peut voir facilement que le Syndicat fera non seulement bénéficier ses actionnaires au moyen de dividendes mais qu'il leur donnera régulièrement de l'emploi chez eux. Le Syndicat est préparé à fournir à ses actionnaires les laines qu'il faut pour faire différentes sortes d'ouvrages, et il est aussi en état de disposer de toutes les marchandises tricotées avec ces laines par l'entremise de gros marchands à commission et au commerce en général à mesure que ses actionnaires les enverront.

Toutes les marchandises tricotées étant faites par ses actionnaires à leur domicile, aucun tricotage n'étant fait à la manufacture. On verra que pour fabriquer des marchandises sur une si vaste échelle, il faudrait avoir plusieurs fabriques de tricotage pour lesquelles il faudrait investir des milliers de dollars, sans compter les taxes, les assurances et l'intérêt. Nous pouvons en conséquence non seulement fabriquer les marchandises à meilleur marché et en plus grande quantité, mais payer à nos actionnaires un beau dividende semestriel.

LA MACHINE que le Syndicat fournit est une machine à tricoter très rapide, sans couture, pour l'usage des familles et peut durer toute la vie avec tant soit peu de soin. De fait le Syndicat garantit ces machines pour vingt ans. Elle tricotera la laine la plus fine qui soit importée, de même que la laine canadienne, la plus grosse; et elle la tricotera aussi bien que l'on peut tricoter à la main mais quatre-vingt fois plus vite. Avec chaque machine on envoie tous les accessoires ainsi qu'une quantité de laine pour commencer à travailler immédiatement. Le guide qui accompagne chaque machine est si clair et l'opération est si simple que toute personne d'une intelligence ordinaire peut faire n'importe lequel des articles requis par le Syndicat, tels que bas pour Dames et Messieurs, Bas pour Jeu de Golf et pour aller en Bicyclette, Jambières et Toques d'Enfants, etc., etc.

LES PRIX que le Syndicat paie pour tricoter ces articles sont: Chaussons, $5.00 par cent paires; bas de dames, $10.00 par 100 paires; bas de messieurs pour jeu de golf et pour aller en bicyclette, $10.00 par 100 paires; jambières et bas sans pieds pour bicyclettes $5.00 par 100 paires; belles toques, $5.00 par 100. Tous ces articles sont faits rapidement à la machine, et à ces prix n'importe quelle personne qui veut travailler peut se faire un bon salaire, un salaire beaucoup plus élevé que en étant commis dans un magasin, en travaillant dans un atelier ou sur une ferme. Les actionnaires peuvent consacrer tout ou une partie de leur temps à tricoter, et par la même non seulement faire de l'argent en tricotant sur leur machine mais encore avoir part aux profits semi-annuels. La distance n'est pas un empêchement vu que la laine est légère et que le coût de l'Express est peu de chose. Le Syndicat paie l'envoi de la laine à ses actionnaires et ceux-ci paient pour envoyer leur ouvrage.

QUI PEUT EN FAIRE PRATIE. Toutes les Personnes qui désirent accepter cette offre et tricoter avec honnêteté la laine qui leur sera confiée.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR EN FAIRE PARTIE Chaque personne qui désire devenir actionnaire du stock, participer aux dividendes semestriels et faire du tricotage pour le Syndicat, recevant sa paie aussitôt que l'ouvrage est envoyé—doit découper la formule d'application suivante, signer son nom au bas, donner son adresse et ses références et l'envoyer avec un mandat d'express ou de poste pour $20.00 au Syndicat.

FORMULE DE DEMANDES POUR STOCK ET MACHINES.

THE PEOPLE'S KNITTING SYNDICATE, Limited, 42 Church St., TORONTO ONT.

Cher Monsieur,—Ci-inclus vous trouverez $20.00 pour le paiement complet de vingt parts de stock (sujettes à aucun autre appel) dans le People's Knitting Syndicate, Limited, que je désire qu'on m'alloue, et d'une de vos machines avec échantillons, instructions et laine, que je désire qu'on m'envoie aussitôt que possible, afin que je puisse commencer à travailler pour le Syndicat immédiatement sur réception d'iceux. Le dit stock devant me donner droit de participation aux dividendes semestriels du Syndicat, sans compter que je devrai être payé comptant sur livraison pour tout le tricotage que je ferai pour le Syndicat.

Nommez votre Bureau d'Express le plus près: ______

Votre Nom ______
Bureau de Poste ______
Référence ______
Adresse ______

Mentionnez ce journal.
LE MANITOBA, Saint-Boniface.

PHARMACIE DEFOY,

SAINT-BONIFACE

Vin de Pin Parfumé; Excellent tonique, stimulant très recommandé pour les personnes faibles: $1.00 la bouteille. Huile de Pin Parfumé, remède reconnu très bon pour les rhumatismes: 50 cts la bouteille.

Prescriptions remplies avec soin. Toute commande par la malle exécutée avec soin et promptitude.

J. E. DEFOY,
Pharmacien Diplomé.

OUVERTE DE 8 HEURES A. M., JUSQU'A 10 H. P. M.

HEURES DU DIMANCHE—
9 à 10 A. M., après la Messe.
5 à 6 P. M. 7 à 8 P. M.

Téléphone 326

J. A. SENECAL.

Entrepreneur-Architecte.

Construit actuellement la buanderie de l'Hôpital de St-Boniface, le presbytère Ste. Marie, à Winnipeg; la Maternité des SS. de la Miséricorde et autres bâtisses importantes dans d'autres parties de la province et les Territoires du Nord-Ouest.

J. A. Senecal,
St-Boniface, Manitoba

Pour $1.25 vous aurez une boite d'enveloppes imprimees, aux ateliers du "Manitoba."

J. KERR,

Gradué de l'Ecole des Embaumeurs de New-York,—Successeur de

M. Hughes & Son,

Entrepreneur de

Pompes Funebres et Embaumeur.

212, RUE BANNATYNE.
Téléphone 413. WINNIPEG

Les ordres reçus par le télégraphe recevront une prompte attention.

6.7-98 3m

Notes Politiques

L'Hon. Sir Frank Smith, sénateur, est mort à Toronto. Sir Frank Smith a fait partie des ministres de Sir John Abbott, Sir John Thompson et Sir McKenzie Bowell.

***

L'Hon. sénateur O'Gilvie, de Montréal, a résigné son siège au sénat, pour cause de maladie.

***

Des mesures ont été prises pour dresser la liste électorale dans Winnipeg sud, en vue de l'élection qui doit avoir lieu la semaine prochaine. Chaque électeur doit demander à être inscrit. Un bureau d'inscription a été organisé. Il siègera les 24, 25 et 26 janvier courant, de 10 h. avant-midi à 9 h. p. m. Son Honneur le juge Walker a été nommé pour contrôler l'inscription.

***

A raison de la morr de Sa Majesté la reine Victoria, qui oblige à des devoirs spéciaux, nous sommes forcés de remettre à une autre semaine la publication de certaines matières, entr'autres de copieux extraits de la lettre de Mgr l'Archevêque de Montréal sur le mariage des catholiques en ce pays et quelques paragraphes à l'adresse de l'*Echo de Manitoba*.

Mort de Sa Majesté

(Suite de la 2e page)

surrection canadienne, connue sous le nom de "Troubles de '37." Vint ensuite la guerre de l'Afghanistan, de 1839 à 1842, alors qu'à la suite d'une trahison une armée anglaise de 16,000 hommes fut égorgée dans les montagnes, un seul homme s'échappant, qui a pu raconter le drame.

En 1840, guerre avec la Chine.

En 1845, rappel des "Corn Laws."

En 1847, famine en Irlande.

De 1853 à 1855, guerre de Crimée, où les armes anglaises et françaises, agissant de concert, se couvrirent de gloire sous les murs de Sébastopol.

En 1859, le gouvernement prit, des mains de la Compagnie des Indes, le gouvernement de ces vastes possessions.

En 1865, une grande partie de l'empire fut agitée par l'association fénienne.

En 1867, le parlement anglais passa l'Acte connu sous le nom de "Bill de Réforme."

Il fallut, à la même époque, envoyer des troupes en Abyssinie, pour tirer de la captivité un certain nombre d'européens tombés entre les mains de Théodore, roi de ces contrées.

En 1871, le parlement enleva ses privilèges à l'église établie d'Irlande.

En 1873, les ligues du "Home Rule" se développèrent en Irlande à un degré qu'elles n'avaient pas atteint auparavant.

En 1875, le gouvernement anglais se rendit acquéreur du canal Suez.

En 1876, fut passé l'Acte en vertu duquel la reine put ajouter à ses titres celui d'"Impératrice des Indes."

En 1887, l'île de Chypre, dans la Méditerrannée, passa sous le sceptre de la couronne britannique.

La guerre des Zoulous eut lieu en 1881–2.

En 1884. la Nouvelle-Guinée fut annexée aux possessions anglaises.

En 1887-88, éclatèrent en Afrique des troubles qui furent bientôt apaisés.

1900-1901—Guerre du Transvaal.

Pour nous, Canadiens, deux les évènements les plus importants furent l'Acte d'Union des deux Canadas, en 1840, et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui nous a donné la Confédération, en 1867.

A l'instant où la Reine Victoria rendait le dernier soupir, le Prince de Galles, héritier présomptif du trône, devenait roi d'Angleterre. Le Parlement Britannique s'assemble aujourd'hui à Londres pour lui prêter serment de fidélité. Le nouveau roi prend le titre d'Edouard VII

Le roi est mort, vive le roi !

Répétons avec tout l'empire :

"God Save the King !"

Noces d'Argent

LABROQUERIE.

(De notre correspondant spécial.)

Avant-hier. samedi, 12 janvier, il a été donné aux nombreux amis de la famille de M. Saint-Laurent d'assister à une fête toute intime donné en l'honneur du 25ième anniversaire de leur mariage.

Tous les invités ont été reçus par M. et Madame Saint-Laurent avec cette bonne et joviale courtoisie si bien connue par leurs intimes.

A un moment de la soirée, quand le salon de leur nouvelle et splendide résidence fut comblé de monde, de magnifiques cadeaux ont été offerts à l'heureux couple, les uns par leurs enfants, les autres par leurs amis. Chacun de ces objets était accompagné d'un discours de circonstance, dont quelques-uns ont ému les auditeurs jusqu'au larmes. M. et Madame Saint-Laurent furent tellement impressionnés qu'à peine purent-ils trouver quelques paroles à répondre à de si chaleureuses félicitations.

Parmi ces discours, il faut surtout mentionner ceux de Melles Saint-Laurent et Bibiane Gauthier, M. A. Vaurais et M. Louis Paradis, qui, d'une façon toute particulière, a fait le résumé de la vie de M. et Madame Saint-Laurent à LaBroquerie. Il a su, avec une rare justesse, comparer chacun des cadeaux offerts à une époque toute spéciale de leur existence.

Après ce dernier discours et quelques romances de circonstance chantées par des dames et vivemont applaudies, un splendide souper a été servi, pendant lequel l'animation ni la gaieté ne se sont relenties un seul instant, et jusqu'à une heure très avancée de la nuit, la musique et le chant, avec accompagnement de violon, de cornet et d'harmonium n'ont cessé de charmer les oreilles des participants de la fête.

UN DES INVITÉS.

[NOTE DE LA RÉDACTION—Nous avons reçu de M Saint-Laurent une communication nous priant de remercier, par la voie de notre journal, tous les amis de la famille qui ont ainsi voulu leur faire cette sympathique démonstration. "C'est dans ces occasions que l'on connaît ses amis," dit M. Saint-Laurent, "et les marques d'estime qu'on nous a si largement prodigués nous touchent profondément." Que M. et Madame Saint-Laurent et leur famille nous permettent nous aussi de leur présenter nos respects et nos félicitations.]

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Nous avons rapporté la semaine dernière que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal avait dû avertir deux journaux de la grande cité qu'ils s'étaient gravement trompés en traitant la question du mariage et qu'ils devaient se rétracter. Nous devons annoncer aujourd'hui que ces journalistes ont obéi aux avertissements de leur pasteur et se sont retractés.

Cette question du mariage soulève en ce moment dans le pays un grand émoi, à cause des décisions rendues par l'autorité religieuses dans l'instance de Delpit-Coté. Les choses en sont rendues à un point que Mgr l'Archevêque de Montréal a cru nécessaire d'écrire une lettre pastorale à ce sujet. Nous aurions voulu reproduire toute cette lettre. L'espace nous fait défaut. On en trouvera cependant plus loin des extraits copieux. Ces extraits contiennent croyonsnous, l'essentiel de ce document, destiné à éclairer les fidèles.

COURS D'INDUSTRIE LAITIERE

Les cours commencés le 7 du courant et donnés encore actuellement à l'École d'Industrie Laitière du gouvernement, 185 rue Thistle, Winnipeg, sont de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent d'industrie laitière.

Six écremeuses différentes sont en opération et leur fonctionnement en est expliqué aux élèves : Melotte, Mikado, De Laval, United States, National Alaxandra.

On donne un cours complet dans toutes les branches de l'industrie laitière. M. Moran a été spécialement chargé de diriger ceux qui parlent français et donne ses cours dans cette langue.

Comme cette institution est entièrement soutenue aux frais du gouvernement et que les cours sont donnés gratuitement, l'Ecole d'Industrie Laitière doit nécessairement exciter l'intérêt d'autant plus que l'industrie laitière se developpe beaucoup au Manitoba.

Douze étudiants suivent actuellement les cours et vingtcinq applications ont été reçues.

M. C. A. Murray, le surintendant croit que 50 ou 60 élèves fréquenteront l'école pendant ce terme-ici. Les cours prochains ouvriront lundi, le 4 février. Tous ceux qui désireraient suivre le présent terme ou le prochain devront s'adresser à l'Ecole d'Industrie Laitière ou écrire à C. A. Murray.

Surintendant
Dairy School.

UNE NATION AUX ANTIPODES

Avec la nouvelle année et le nouveau siècle est née aux antipodes une nouvelle nation.

Les différentes colonies australiennes dont le pacte d'union, sous un gouvernement central, a été ratifié, le printemps dernier en Angleterre, ont inauguré leur existence fédérative, par des fêtes brillantes et imposantes.

L'événement à été célébré, en Angleterre et dans toute l'Australie. S'il n'a pas été commémoré au Canada, il n'en est pas moins intéressant pour nous, quant à l'influence coloniale, qu'il augmente considérablement dans l'empire. A tous les points de vue, d'ailleurs le Dominion du Nord ne peut manquer de former des vœux pour la prospérité du Dominion du Sud.

ASSOCIATION ST.-JEAN-BAPTISTE.

Il y aura mardi, le 29 du courant, à 7.30 heures, à l'Hôtel-de-Ville, une assemblée de l'Association Saint-Jean-Baptiste de la ville. Tous voudront bien se faire un devoir d'être présent.

Molinchard passe ses journées à la brasserie, fumant et buvant à l'excès, ce qui lui occasionne de continuelles souffrances d'estomac.

Dernièrement, une grippe bénigne l'oblige à garder la chambre. Diète, régime : estomac sensiblement amélioré.

Et Molinchard de dire plaisamment à un ami venu le voir :

—C'est drôle, je me porte jamais mieux que lorsque je suis malade !

On nous prie d'annoncer une assemblée des membres de l'Alliance Nationale pour jeudi, le 31 du courant, à 8 heures p. m., à la salle du Bazar.

MUSIQUE

MELLE ISABELLE CHEVRIER, CONtralto, élève diplômée de Signor d'Auria, Minneapolis. Développement de la voix par la méthode italienne ; enseignement de la mandoline et de la guitare ; prend des engagements pour les chœurs et les concerts. Studio : 22, bloc Grundy, en face du magasin de musique de M. Barrowclough.

NOTICE

The Canadian Northern Railway Company will apply to the Parliament of Canada at its next session for an Act confirming the amalgamation with the Ontario and Rainy River Railway Company and The Manitoba and South Eastern Railway Company, and confirming the bond issues and mortgages securing the same covering the Ontario Division and the Gilbert Plains Branch of the Company, and authorizing the Company to make traffic and others arrangements with the company contracting a bridge over the Rainy River and with the Minnesota and Manitoba Railroad Company, and empowering the Company to construct the following lines of railway, viz.—

1. Commencing at a point on the Company's lines between Winnipeg and Marchand, thence in a generally westerly direction to a point at or near Carman, thence in a generally westerly direction passing through or near Belmont to the Western boundary of Manitoba.
2. Commencing at a point on the last mentioned line between Carman and the Red River, thence in a generally northwesterly direction to a point at or near Portage-la-Prairie.
3. Commencing at a point on said first mentioned line west of Carman, thence in a generally southerly direction passing through or near Manitou to the international boundary.
4. Commencing at a point on the line between Carman and the Red River, thence in a generally southerly direction to a point at or near Emerson, and commencing at a point on said line, thence in a generally easterly direction along or near the row of townships numbered one to a point on the Company's main line between Vassar and Sprague.
5. Commencing at a point ten miles north of the Company's line between Winnipeg and Ste Anne, thence in a generally southerly direction to the international boundary.
6. Commencing at a point on the Company's line at or near the end of the forty miles constructed by The Winnipeg Great Northern Railway Company, thence to or near the Village of St. Laurent, thence to Oak Point on Lake Manitoba, thence in a generally northerly direction to a point at or near Grand Rapids on the Saskatchewan River.
7. Commencing at a point on the Company's line between Oakland and Macdonald, thence in a generally westerly direction to a point in or near Brandon, thence in a generally north-westerly direction to the Provincial Boundary at or near Township 15 or 16 thence in a generally north-westerly direction to a point on the Company's line north-west of Battleford.

J. M. SMITH,
Secretary,
Canadian Northern Ry. Coy.

Dated January 2nd 1901.

AVIS

Avis est donné par le présent que la Compagnie de chemin de fer Canadienne du Nord demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, un acte confirmant la fusion avec la Compagnie de chemin de fer Ontario et Rivière La Pluie et la Compagnie de chemin de fer Manitoba et Sud-Est, et confirmant les émissions d'obligations et les hypothèques en garantie couvrant la division d'Ontario et l'embranchement de Gilbert Plains de la Compagnie, et autorisant la Compagnie à faire les arrangements de trafic et autres avec la Compagnie construisant un pont sur la Rivière La Pluie et avec la Compagnie de chemin de fer Minnesota et Manitoba, et autorisant la Compagnie à construire les lignes de voies ferrées ci-dessous, savoir :—

1. Commençant à un point sur la ligne de la Compagnie entre Winnipeg et Marchand, de là dans une direction généralement ouest jusqu à un point à ou près de Carman, de là dans une direction généralement ouest traversant Belmont ou près de là jusqu'à la frontière ouest du Manitoba.
2. Commençant à un point sur la ligne en dernier lieu mentionnée entre Carman et La Rivière Rouge, de là dans une direction généralement nord-ouest jusqu'à un point à ou près de Portage-la Prairie.
3. Commençant à un point sur la dite ligne ou premier lieu mentionnée à l'ouest de Carman, de là dans une direction généralement sud traversant Manitou ou près de là, jusqu'à la frontière internationale.
4. Commençant à un point sur la ligne entre Carman et la Rivière Rouge, de là dans une direction généralement sud jusqu'à un point à ou près d'Emerson, et commençant à un point sur la dite ligne, de là dans une direction généralement Est le long ou près de la rangée de Townships numérotés un jusqu'à un point sur la ligne mère de la Compagnie entre Vassar et Sprague.
5. Commençant à un point dix milles au nord de la ligne de la Compagnie entre Winnipeg et Sainte-Anne, de là dans une direction généralement sud jusqu'à la frontière internationale.
6. Commençant à un point sur la ligne de la Compagnie à ou près de l'extrémité des quarante milles construits par la Compagnie de chemin de fer Grand Nord de Winnipeg, de là, à ou près du village Saint Laurent, de là à la Pointdes Chênes sur le lac Manitoba, de là dans une direction généralement nord jusqu'à un point à ou près des Grands Rapides sur la Rivière Saskatchewan.
7. Commençant à un point sur la ligne de la Compagnie entre Oakland et Macdonald, de là dans une direction généralement ouest jusqu'à un point dans ou près de Brandon, de là dans une direction généralement nord-ouest jusqu'à la frontière provinciale à ou près du township 15 ou 16, de là dans une direction généralement nord-ouest jusqu'à un point sur la ligne de la Compagnie au nord-ouest de Battleford.

J. M. SMITH,
Secrétaire.
Cie de Ch. de Fer Canadienne du Nord.

Daté 2 janvier 1901.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le greffier de la cour de comté de Carman, M. Haverson, est mort jeudi dernier.

—Un certain nombre de jeunes gens viennent de fonder un parlement modèle à Winnipeg.

—Le surintendant de l'Hôpital Général, de Winnipeg, est devenu subitement presque aveugle samedi dernier.

—Le gouverneur McMillan qui avait lancé des invitations pour un grand bal, vient de le remettre à plus tard, à cause de la mort de la Reine.

—Le Dr. Rose, arrivé récemment d'Afrique, et qui était l'autre jour à l'Hôpital Saint-Boniface, en charge de malades, y est mort subitement.

—Nous avons reçu hier de Mariapolis, Saint Pierre Solys et Saint-Elizabeth, des notes très intéressantes. Nous sommes forcés d'en remettre la publication à la semaine prochaine.

—Le nouveau pont que le C. P. R. fera construire sur la rivière Rouge, près du pont Louise, aura 240 pieds de long et coutera $175,000. MM. Kelly et Frères ont obtenu ce contrat important.

—Un certain nombre de dames et demoiselles de Saint-Boniface préparent actuellement une séance dramatique et musicale au profit de l'Hospice Taché. Tous voudront encourager cette bonne œuvre.

—Les conseils de Ville de Winnipeg et de Saint-Boniface se sont réunis hier soir et ont passé des résolutions exprimant le regret sincère avec lequel les deux villes ont appris la mort de la reine Victoria.

—Jeudi après-midi, sur l'invitation du T. R. M. Dugas, les dames patronesses de l'hôpital se réunissaient en grand nombre à l'Hospice Taché pour y travailler à la confection de vêtements pour les orphelins de l'institution. Ces derniers, sous la direction des RR. SS. Grises, avaient préparé une fort jolie séance et ont offert leurs remerciements à leurs bienfaitrices en des chants qui ont vivement ému toutes les dames présentes.

Chronique de la Province

LETELLIER.

(De notre correspondant spécial.)

A la veille du départ de M. et Madame Jacques Parent pour Los Angelos, Cal., un groupe d'amis se rendaient à la résidence de ces derniers, et après avoir passé une veillée très amusante, présentèrent à M. et Madame Parent l'adresse suivante :

A M. ET MME. PARENT,—

A l'occasion de votre prochain départ pour la Californie, nous ne pouvons nous retirer ce soir sans essayer de vous prouver par quelques paroles combien sont nombreux et vifs les vœux que nous faisons pour votre voyage. Sans doute, si nous étions capables, nous voudrions nous exprimer avec plus d'éloquence, mais, ne sachant faire mieux, ces quelques mots vous diront notre pensée et les désirs de nos cœurs. Nous vous souhaitons donc, à vous et à votre famille, un bon et heureux voyage. Qu'il vous soit favorable de toute manière, et surtout qu'il vous rende à la santé. Espérant pour vous tous un heureux retour, veuillez recevoir de nouveau les vœux que nous formons pour qu'aucun revers ou contrariété ne vous assombrissent ce voyage.

Cette adresse était signée par un groupe d'amis du canton de Letellier.

M. et Madame Parent remercièrent leurs amis avec beaucoup d'émotion, après quoi tous se dispersèrent en causant des bons moments qu'ils avaient passés.

M. O. Bellavance remplace M. Parent durant son absence.

Nouvelle Agence

M. J. E. Defoy pharmacien de St-Boniface, Man., vient d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et est actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite à l'assemblée Législative de la Province de Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un acte incorporant Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. L'objet de la dite corporation est d'avoir à Notre-Dame de Lourdes ou à d'autres endroits dans la Province de Manitoba un certain nombre de religieux pour aider les autorités ecclésiastiques de l'archidiocèse de Saint-Boniface dans cette partie d'icelui qui se trouve dans les limites de la Province de Manitoba, en prêchant, donnant des missions et en faisant toutes autres œuvres de religion et de charité appartenant au ministère paroissial aussi pour se livrer à l'éducation à la culture et à la colonisation et obtenir le droit de posséder aux fins susdites et autres fins analogues.

JOSEPH BERNIER,
Solliciteur des applicants.

9-1-01-4i

PERDUS—Depuis 5 ou 6 semaines, à Saint-Boniface, 6 bœufs de 2 ans et demi et 2 taures de 2 ans et demi, le bout de l'oreille gauche coupé carré. Toute personne qui en donnera connaissance aux RR. SS. de la Charité, ou les ramènera, sera généreusement récompensé.

12-12-19 jno

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite à l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un acte incorporant "Les Franciscaines Missionnaires de Marie." L'objet de la dite corporation est d'avoir à Saint-Laurent ou à d'autres endroits dans la Province de Manitoba, un certain nombre de religieuses pour se livrer à l'enseignement et aux œuvres de charité de toute sorte et d'obtenir pour elles le droit de posséder aux fins susdites et autres fins analogues.

JOSEPH BERNIER.
Solliciteur des Applicantes

9-1-01-4i

BY RAIL, STAGE LAKE, WAGHORN'S GUIDE

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DU MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2 00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $2,00 et $3.50 l'acre.

Des octrois gratuits de terres (Free Homesteads)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Abonnez-vous au "MANITOBA"

A Propos d'Agriculture

Industrie Laitiere

CONVENTION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

La Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec, a tenu, le 9 et 10 janvier, sa dix-neuvième convention annuelle en présence de plusieurs centaines de délégués venus de toutes les parties de la province.

Les directeurs de la société présents sont: MM. J. de L.Taché, Saint-Hyacinthe; Robert Ness, Howick; Alexis Chicoine, Saint-Marc, Verchères; Sam. J. Roy, Sabrevois; J. B. Richard, Joliette; François Gagnon, Saint-Denis de Bouteillerie; Louis Labelle, Saint-Jérôme, Terrebonne; N. Garneau, M.P.P., Saint-Foye, Québec; Chs Préfontaine, Isle Verte.

Autres personnes présentes sur l'estrade:

M. l'abbé D. LeBel, curé, de Saint-Donat; M. l'abbé N. Caron, curé de Notre-Dame des Sept douleurs de l'Isle Verte; M. l'abbé J. A. Verreault, curé de Saint-Cyprien; le R. P. Lamontagne, rédemptoriste de Sainte-Anne de Beaupré; M. l'abbé J. A. Lemieux, curé de Saint-Joachim (Montmorency); M J. C. Chapais, vice-président de la Société de l'Industrie Laitière; M. Léon Gérin, du Bureau fédéral de l'Agriculture; M. Wm Drysdale, juge du Mérite Agricole; le Dr J. A. Couture, M.V.; M. Emile Castel, secrétaire de la Société.

M. J. A. Vaillancourt, président, ouvre la séance par quelques courtes remarques. Il souhaite la bienvenue aux délégués et donne les grandes lignes des différents sujets qui seront l'objet des travaux de la Convention.

M. J. A. Plamondon, inspecteur général de la Société, soumet son rapport annuel qui contient une foule de remarques pleines d'intérêt.

M. Plamondon a visité 29 syndicats, dont cinq ont été établis dans le cours de l'année.

L'inspecteur a aussi visité 314 fabriques. Il a examiné 22,210 fromages.

D'après son verdict, 85 fabriques produisent du fromage de première qualité; 5.514 fromages ont été jugés de première qualité.

L'inspecteur fait remarquer que cette proportion de 85 fabriques de première classe sur un nombre total de 314, n'est pas suffisante. Cependant, il ajoute qu'il n'a mis au nombre des fabriques de première classe que celles qui ont de bonnes chambres de maturation. Les autres ont été classées en deuxième et troisième lieu.

Le nombre des fabriques de première classe et des fromages de première qualité a presque doublé depuis l'année dernière.

Sur les 16,497, qui n'ont pas été jugés de première classe, environ le quart étaient "off flavor," un tiers inférieurs en corps, et un peu plus d'un tiers inférieurs en couleur et en apparence, tandis qu'en texture, il y en a moins d'un tiers, 5,570 de première classe, 10,521 de seconde classe et 405 de troisième classe.

Si ce n'était de ces fromages "ouverts", plus des deux tiers des fromages visités cette année auraient été de première classe sous tous les rapports, et il n'y a aucune excuse à cela.

C'est un défaut qui est entièrement sous le contrôle du fabricant. Il y a d'autres défauts, tels que le mauvais arôme, l'excès d'acidité, etc., qui ne sont pas toujours dus aux fabricants; ces derniers, cependant, en sont souvent responsables par suite de leur trop grande hâte à finir la journée.

Les causes de la production du mauvais fromage se résument dans la malpropreté. L'industrie laitière est en danger et la malpropreté en est la cause. Il est urgent d'adopter des mesures efficaces pour remédier à ce défaut. A la malpropreté, il faut opposer la propreté, et l'imposer au besoin: la propreté observée par le patron en prenant soin de son lait; la propreté observée par le fabricant sur sa personne, dans la fabrique et les environs.

L'incompétence des fabricants est aussi une cause de la production du mauvais fromage.

A la séance de l'après-midi, M. Emile Castel, secrétaire de la société, expose les avantages que procurent les syndicats des fabriques. Il dit que les fabriques syndiquées donnent toujours un produit supérieur et obtiennent de meilleurs résultats sous tous rapports, par suite de l'inspection rigoureuse à laquelle elles sont soumises.

De plus, le gouvernement aide les syndicats en accordant à chacun d'eux une allocation de $250 qui va être portée à $300 cette année. Les inspecteurs sont choisis par les syndicats eux-mêmes, et le choix en est ratifié par le gouvernement.

UN NOUVEAU PROCÉDÉ DE FABRICATION DU BEURRE

M. Leclair parle d'un nouveau procédé pour la fabrication du beurre.

Il consiste à refroidir tout simplement la crème, à 50 degrés, pendant trois heures, et de la barratter après y avoir ajouté 20 pour cent de ferment, au lieu de la mûrir avant le barrattage, comme cela se fait suivant le procédé actuel. Le procédé nouveau assure un beurre uniforme, qui est beaucoup plus favorablement accueilli sur le marché anglais.

Le 10 janvier, la convention se continue. Une messe est d'abord chantée. A cette messe M. l'abbé Dominique Pelletier, supérieur du collège de Sainte-Anne, fait un sermon traitant de l'agriculture envisagée au point de vue chrétien.

A une autre séance, la convention a procédé à l'élection de ces officiers.

M. J. A. Vaillancourt reste président, M. J. C. Chapais, vice-président, et M. Emile Castel, secrétaire-trésorier.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

A la séance de l'aprés-midi, M. Chapais parle longuement de la nécessité, pour les cultivateurs de notre région, d'adopter une rotation entendue et systématique. Il recommande une rotation de douze ans, comme la plus pratique et la plus profitable au point de vue de l'industrie laitière.

M. Taché émet quelques remarques pratiques sur les discours précédents.

Le Dr Grignon, le conférencier populaire par excellence, débite ce qu'il appelle un "pot-pourri" qui met toute la salle en gaieté. Sous sa forme badine, sa conférence contient une foule de conseils pratiques que les cultivateurs trouveraient leur compte à appliquer.

La soirée se termine par une suite de projections à la lanterne magique.

A la Chambre Française

Au cours d'une séance assez tapageuse de la chambre des députés, M. Deshanel, qui présidait, fut à un moment obligé de rappeler la chambre au silence, si violemment qu'il en cassa la sonnette. "Allez chercher la Savoyarde" lui cria un député facétieux. Faute d'avoir pu requérir la cloche monstre du Sacré-Cœur, M. Deschanel en fut réduit à présider, pendant la fin de la séance, avec son couteau à papier. C'est la troisième fois que la sonnette de la chambre est ainsi mise hors de service, sous la présidence Deschanel.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 22 Jan. 1901.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à 0 18
Fromage	0 9½	à 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 18
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 00	à 0 35
Navets, le minot	0 15	à 0 20
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 50	à 1 75
Choux, par douzaine	0 00	à 0 50
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 25
" Strong Baker	2 10
" Manitoba Baker	1 70
" Imperial Baker	1 50
" Supérieure XXXX	1 20
" Nesior	1 05
Gru, la tonne	14 50
Son, "	12 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

Ecole d'Industrie Laitiere du Manitoba

La Sixieme Session de cette Ecole s'ouvrira le 7 janvier 1901

Un cours complet d'instruction pour la fabrication du beurre ou du fromage à la maison, de même que sur tous les travaux concernant l'industrie laitière. Pour tous renseignements et pour blancs d'application, adressez-vous à

C. A. MURRAY,

Surintendant de l'Industrie Laitière,

WINNIPEG, MAN.

21-11-19 8i

LES PETITES ANNONCES

Telles que

MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raison de 25 cents pour 6 lignes.

HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco

Départ (quotidien)	1.45 p.m.
Arrivée (quotidien)	1.30 p.m.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires

Départ, tous les jours ex. Dim.	4.30 p.m.
Arrivée, Lun. Merc. Ven.	10.35 a.m.
Arrivée, Mardi, Jeudi, Samedi	11.50 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin

Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi.	10.45 a.m.
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi.	4.30 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

J. T. McKENNEY, Winnipeg, Agent des passagers pour la ville de Winnipeg.

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

The Canadian Northern Ry Co.

HORAIRE

Prend effet le 10 Déc. 1900.

STATIONS ET JOURS	All. Au Sud	All. Au Nord	Arr.
Winnipeg à Gladstone, Makinak, Dauphin, etc., mar. jeu. sam.	......	7 30	17 45
Dauphin, Makinak, Gladstone, etc., à Winnipeg, lun. mer. ven.	11 30	......	22 30
Winnipeg à Winnipegosis, mardi	......	7 30	21 15
Winnipegosis à Winnipeg, mercredi	7 15	......	22 30
Dauphin à Winnipegosis et retour, vend.	16 45	13 00	19 00
Dauphin à Swan River et Erwood, sam	......	8 20	21 45
Erwood et Swan River à Dauphin, lun.	5 00	......	18 20
Dauphin à Swan River, merc	......	8 20	15 20
Swan River à Dauphin, jeud.	......	8 00	15 00
	EST	OUEST	AR.
Winnipeg à Grandview, jeud.	......	7 30	21 15
Grandview à Winnipeg, vend.	7 30	......	22 30
Dauphin à Grandview et retour, mar.	13 30	9 00	15 45
Winnipeg à Warroad et Beaudette et stations intermédiaires, lund. et jeud.	8 20	......	19 00
Warroad et Beaudette à Winnipeg, mard. et vend.	......	6 00	16 40
Winnipeg à Redford et retour, merc. et sam.	8 20	12 40	16 40

D. B. HANNA. Surintendant Gen.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

II

No. 8,

—J'en ai donné des reçus à votre père.

—Je n'en ai retrouvé aucun.

—C'est qu'il les aura détruits ou égarés.

—Cela me parait peu vraisemblable. Ne pourriez-vous pas me permettre de contrôler ces dépôts sur vos livres de banque.

—Je vous ai dit déjà que les sommes versées chez moi par Durand n'entraient pas en compte dans ma banque; si j'opérais de cette manière, c'était uniquement pour condescendre aux désirs de votre père, et je trouve regrettable que vous vous en fassiez une arme contre moi.

—Pardon, Monsieur, si l'argent de mon père n'était pas versé dans la caisse de la banque, comment pouvait-il produire un intérêt?

—Il y entrait, mais sous mon nom, et pas sous celui de votre père. Mes livres ne vous donneraient donc aucun renseignement sur ses versements. Du reste, vous pouvez les compulser, si vous voulez descendre dans mes bureaux...

—C'est inutile, Monsieur. Puisque je me rends compte que je dois renoncer à toute revendication, relativement aux 200,000 francs dont me parle mon père, je vais au moins m'adresser à la justice pour qu'une enquête soit faite sur la soustraction de la somme de 30,000 francs.

—Vous avez peut être raison et cependant je ne vous le conseille pas. Si cet argent vous a été volé, il est maintenant en lieu sûr et on n'en retrouvera rien. Je me rappelle, du reste, en ce moment, que Durand m'a dit avoir passé une partie de la soirée qui a précédé sa mort à régler des comptes qu'il ne voulait pas laisser payer à ses enfants.

—Depuis hier il m'arrive à chaque instant des notes qui me prouvent qu'aucun fournisseur n'a été payé.

—Je ne parle pas des fournisseurs; mais vous savez que votre père était joueur et... vous devez me comprendre.

—Assez, fit Charles, éclatant tout d'un coup. Vous désirez que la justice ne cherche pas à découvrir ce que les domestiques ont pu faire dans la chambre de mon père, pendant les deux heures qui ont suivi sa mort, parce que vous craignez qu'elle cherche à savoir aussi ce qu'y a fait une autre personne qui est restée une heure près de mon père mourant...et peut-être privé de connaissance.

—Malheureux, vous osériez!...

—Monsieur Lerouttier, si les domestiques avaient volé les billets de banque, ils auraient laissé les papiers qui ne pouvaient pas leur être utiles. Or, tous les papiers de mon père sont en règle, j'ai retrouvé tous ses reçus, toutes ses factures acquittées, enliassées avec soin et précieusement conservées; tandis que tous vos reçus, entendez-vous bien, tous vos reçus, qui avaient cependant une autre valeur, ont disparu.

—Monsieur, vous m'insultez!

—Je ne vous insulte pas, je constate un fait, et je vous défie de m'en donner une autre explication que celle-ci. Ces papiers ont été enlevés par celui qui avait seul intérêt à les faire disparaitre.

Le banquier était atterré, mais reprenant cependant bientôt possession de lui même:

—Vous vous repentirez, mon ami, des paroles que vous venez de prononcer, je ne veux les attribuer qu'à la surexcitation occasionnée chez vous par les horribles catastrophes qui vous frappent coup sur coup; mais quand vous serez plus calme, vous regretterez d'être venu insulter l'homme qui a reçu le dernier soupir de votre père mourant, vous regretterez d'avoir accusé celui qui n'avait et qui n'a encore qu'une seule pensée, celle de vous être utile, et de faire tout ce qui serait possible pour vous arracher, vous et votre sœur, à la triste position où le malheur vous a jetés.

—Je vous remercie de votre dévouement, je ne l'accepte pas. Je sais maintenant ce qui me reste à faire, mon devoir est clairement tracé et je l'accomplirai jusqu'au bout.

Et en disant ces mots, il sortit.

III

Un matin du mois de septembre 1844, M. Meynandier fut introduit dans le cabinet du ministre de ***. Il venait solliciter une place pour un neveu d'un arrière-petit-cousin de sa femme.

Le haut fonctionnaire prit son sourire le plus aimable.

—Je suis désolé, Monsieur le député, vraiment désolé de ne pouvoir vous accorder l'emploi que vous sollicitez, mais il a été promis à un petit-cousin d'un des neveux de M. X.

—M. X! un député de l'opposition!... C'est à ces gens-là qu'on donne tout, et nous, qui sommes dévoués au gouvernement, nous qui soutenons le ministère de toute notre énergie, quand nous demandons quelque chose, on nous répond: la place est donnée. Monsieur le ministre, permettez-moi de vous parler franchement, agir ainsi, c'est manquer à tous vos devoirs, je dirai plus, c'est mal comprendre vos propres intérêts.

—Vous êtes bien sévère et bien dur pour nous, Monsieur Meynandier; si vous étiez seulement un jour à notre place vous verriez dans quelle série d'inextricables difficultés nous avons à nous débattre. Je puis vous parler en toute confiance, à vous, un de nos plus fidèles amis; la majorité est faible, hésitante, toujours prête à nous échapper, et nous sommes obligés de faire à l'opposition mille concessions de détail, pour l'empêcher de nous renverser.

—Et c'est à cause de cela que vous donnez à vos ennemis toutes les faveurs que vous refusez à vos amis. Prenez garde, Monsieur le ministre, c'est un jeu dangereux, et je connais plus d'un député qui serait capable, en présence d'un tel état de choses, de se jeter dans l'opposition, puisque c'est le seul moyen d'obtenir ce qu'on désire.

—Il y en a; je le sais; mais ce n'est pas vous, Monsieur Meynandier, qui seriez capable d'une conduite aussi peu digne. Je vous donne du reste ma parole que le premier emploi vacant sera pour votre protégé. C'est un délai de quelques semaines que je vous demande, vous ne me le refuserez pas.

—Soit; je prends acte de votre promesse et je vous la rappellerai au besoin. Mais permettez-moi de vous dire que je ne comprends pas le ministère. Il se sent chanceler, il en est réduit à tout accorder aux hommes de l'opposition, ce qui est une grande faute politique, car il remplit ainsi les emplois publics d'agents qui ne pensent qu'à le renverser, il s'affaiblit en fortifiant ses adversaires.

—Eh! que voulez-vous que nous fassions!...

—Je veux que vous réduisiez vos ennemis au silence par un grand acte qui donne satisfaction à l'opinion publique. Expulsez les Jésuites de France, et vous verrez la gauche se réunir aux centres et former une majorité de gouvernement plus puissante qu'on n'en ait jamais vu.

—Je sais que c'est votre opinion et celle de plusieurs de vos collègues; mais le président du cabinet, et nous tous, nous hésitons à soulever contre nous la droite royaliste, les évêques, le clergé et une grande partie des catholiques.

—Ne vous occupez donc pas de ces gens-là, ils sont impuissants, et leurs criailleries restent sans écho devant l'opinion publique hautement manifestée.

—Et s'il y a des résistances!

—Vous les briserez.

—Et l'on dira que nous sommes des persécuteurs.

—Vous laisserez dire.

—Vous les haïssez donc bien, ces pauvres Jésuites?

—Moi! Je voudrais n'en plus entendre parler. Voilà des hommes qui ont été accusés de tous les crimes, qui ont été cent fois frappés par les lois, chassés, expulsés, dispersés, détruits, et qui reparaissent toujours; il faut que cela cesse.

—Avez-vous eu personnellement à vous plaindre d'eux?

—Je n'en ai jamais vu un seul, et je vous avouerai que sans le vacarme qui se fait autour de leur nom, je ne me douterais même pas de leur existence. Personnellement, je me moque d'eux comme des bonzes de la Chine et des brahmanes de l'Indoustan; mais je dis et je soutiens qu'un gouvernement fort et habile doit se servir de tous les moyens pour rester au pouvoir; or, aujourd'hui les gauches veulent manger du Jésuite, il faut leur en servir pour les contenter et les réduire au silence.

—Vous avez peut-être raison. Je vous avouerai, du reste, que le gouvernement se préoccupe de cette question, et qu'il s'en préoccupe beaucoup. Si, d'une part, il lui répugne d'accepter le rôle odieux de persécuteur, il reconnaît cependant la nécessité de donner une satisfaction à l'opinion publique surexcitée. On vient de décider la nomination d'un chargé d'affaires spécial, dont la mission sera d'obtenir du Saint-Père qu'il consente à l'expulsion des Jésuites. Pour moi, je doute du succès, de ces négociations; Grégoire XVI n'acceptera jamais de jouer le rôle de Clément XIV.

—Qui sait?... Si le négociateur est habile...

—Non, je ne crois pas au succès de cette entreprise, et c'est précisément à cause de cela que la question me préoccupe. Nous pouvons d'un moment à l'autre être forcés de la trancher. J'ai lu beaucoup d'ouvrages qui parlent de cette trop célèbre Compagnie, les uns sont de véritables romans auxquels on ne peut ajouter aucune confiance, les autres ne font que répéter les anciennes accusations qui ont motivé les arrêts du Parlement; or ces accusations sont tellement exagérées, elles renferment tant d'erreurs matérielles, qu'un esprit réfléchi ne peut leur accorder aucune valeur.

A Suivre

Le petit garçon d'un viticulteur du Midi repasse sa leçon avant d'aller à l'école. Il s'agit de conjuguer le verbe être.

—"Je fus, tu fus, il fut..."

—Té! interrompt le père, voilà bien des "fûts"... Et dire que nous en avons manqué aux dernières vendanges.